

Formation

Réentraînement au travail

Version 1 - 09/04/2019

1. La demande et son contexte

A travers son expertise en matière d'accompagnement et de formation des personnes en situation de handicap, le centre Suzanne Masson a pu constater les difficultés rencontrées par les personnes très éloignées de l'emploi.

Notre établissement a donc fait le choix de proposer une formation non qualifiante dédiée à ce public afin de lui donner la possibilité de remettre en mouvement ses compétences professionnelles : le **Réentraînement au Travail**.

Cette formation de 6 mois (744 heures incluant 2 mois maximum en entreprise) a pour objectif de réactiver des habiletés professionnelles et de permettre la reprise d'un rythme social et professionnel.

Elle peut être suivi d'un retour à l'emploi ou de l'intégration d'un cursus qualifiant.

2. Caractéristique du public

La formation sera proposée à toute personne titulaire d'une RQTH et orientée sur décision MDPH, dont le projet de retour à l'emploi nécessite la reprise d'activités cognitives et/ou professionnelles.

Pré-requis :

- Avoir une reconnaissance de travailleur handicapé RQTH valide pour la durée de la formation et être âgé de plus de 18 ans.
- La lecture et l'écriture en français doivent être acquises et validées au niveau B1.
- Capacités physiques permettant des positions alternées pendant les activités de travail.
- Handicap stabilisé.

3. Objectifs globaux de la formation

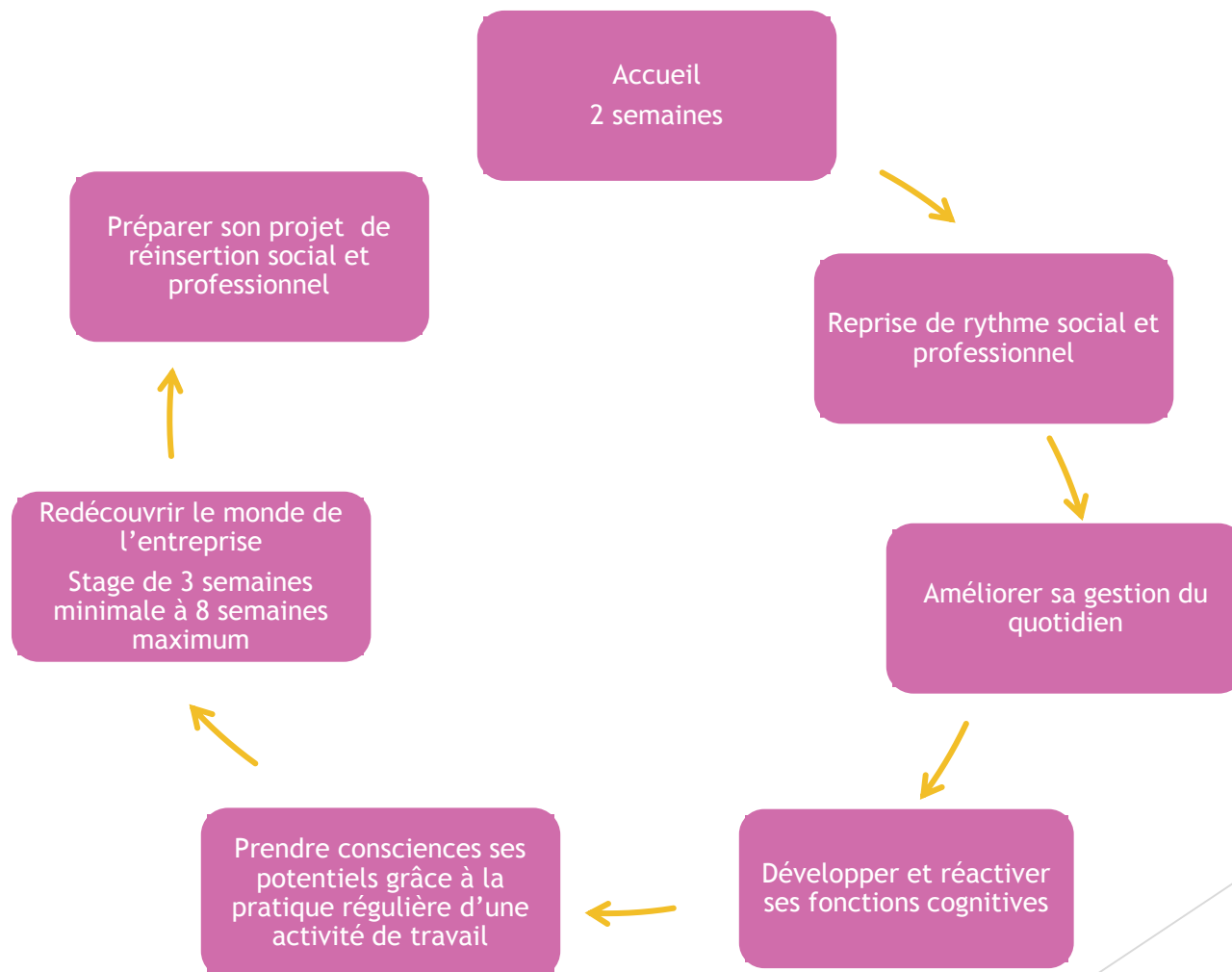
Objectifs globaux de formation :

- Reprendre un rythme social et professionnel, se réappropriier des repères.
- Améliorer sa gestion du quotidien (budget, hygiène de vie, transports, handicap).
- Développer et réactiver ses fonctions cognitives.
- Prendre conscience de ses potentiels, de ses compétences transverses dans la pratique régulière d'une activité de travail.
- Redécouvrir le monde de l'entreprise.
- Préparer son projet de réinsertion sociale et professionnelle.

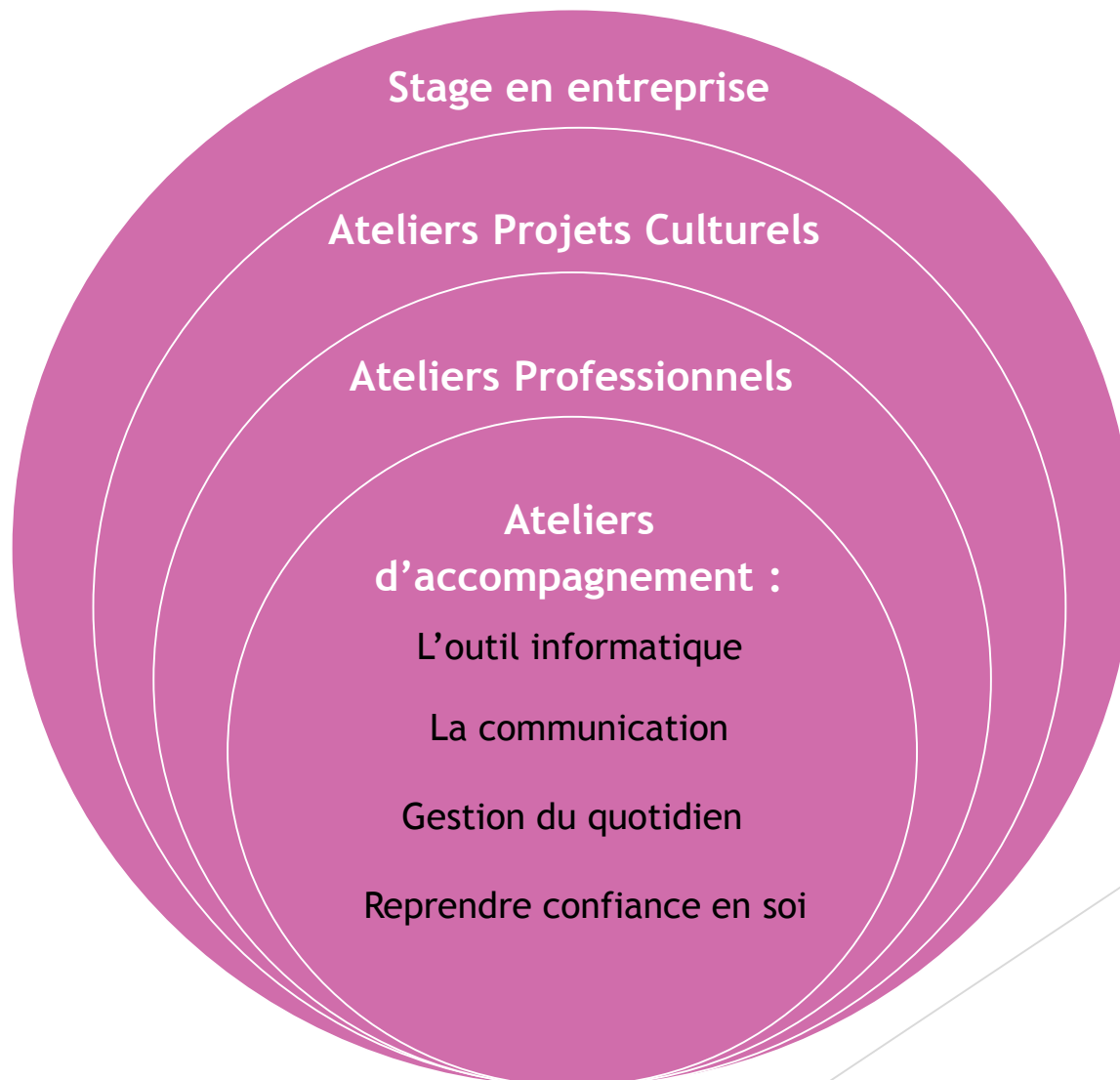
Type d'évaluation proposée pendant la formation :

Evaluation formative : tout au long de la formation, à chaque fin de séance, des évaluations écrites seront proposées aux apprenants. Elles permettront de suivre l'évolution des stagiaires et d'adapter l'accompagnement aux besoins de la personne.

4. Le déroulement de la formation



5. Le contenu de la formation



Objectifs des **Ateliers d'accompagnement** (1/2)

▶ **L'informatique**

- ❖ Découvrir l'environnement informatique
- ❖ L'utilisation d'Internet
- ❖ L'utilisation d'un logiciel de messagerie (Email)
- ❖ L'utilisation de Word (CV-Lettre de motivation)

▶ **Communication**

- ❖ Communication verbale et non verbale
- ❖ Communication écrite
- ❖ Démarche personnelle vers l'entreprise
- ❖ Communication vers l'entreprise (CV-Lettre de motivation)
- ❖ Communication vers l'entreprise : Téléphone

Objectifs des **Ateliers d'accompagnement** (2/2)

► **Gestion du quotidien**

- ❖ **Budget** : Se réapproprier son budget
- ❖ **Hygiène de vie** : (Ré) Apprendre à prendre soin de soi et de son corps
- ❖ **Transport** : Connaître ses limites, estimer et rentabiliser le temps de trajet
- ❖ **Handicap** : Gérer et respecter son handicap
- ❖ **Apprendre à s'organiser** : Mettre des priorités dans son quotidien

► **Reprendre confiance en soi**

- ❖ **Estime de soi** : Exercices pour augmenter son estime de soi.
- ❖ **Image de soi** : A travers des exercices, identifier l'image que le stagiaire a de lui-même et tenter de l'améliorer

Objectifs des **Ateliers professionnels**

► **Ateliers professionnels** (*liste non exhaustive*)

Ces ateliers doivent permettre une reprise d'activité professionnelle progressive. Ces ateliers doivent permettre de favoriser la ritualisation des rythmes de travail.

- ❖ D3E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)
- ❖ Bibliothèque
- ❖ Centre de ressources
- ❖ Gestion de matériel
- ❖ Gestion administrative
- ❖ Etc...

Objectifs des **Ateliers projets culturels**

► **Ateliers projets culturels** (*liste non exhaustive*)

Ces ateliers doivent permettre au groupe de décider d'une activité à réaliser. L'objectif est de mettre en œuvre une mini gestion de projet et les outils de communication (téléphonique ou en ligne)...

- ❖ Musées
- ❖ Salons
- ❖ Etc...

6. Le suivi

- ▶ La formation Réentraînement au travail est une formation non qualifiante. Une attestation de fin de stage est délivrée en fin de parcours.
- ▶ Un bilan intermédiaire est réalisé à 3 mois avec le stagiaire afin de baliser le chemin restant à accomplir pour atteindre son objectif.
- ▶ Une synthèse finale fera état des avancées du stagiaire dans son parcours et des préconisations de l'équipe pluridisciplinaire.
- ▶ Formalisation des avancées du parcours.
- ▶ Définition d'un plan d'action.
- ▶ Réalisation d'entretiens individuels.
- ▶ Réalisation de bilans réguliers.

7. Contacts

- Bernard KOZIOR – Responsable de formation

Tél. : 01 44 67 11 38

Courriel : b.kozior@crpsmasson.org

- Gérard GOURCI – Coordinateur Pédagogique

Tél. : 01 44 67 11 00

Courriel : g.gourci@crpsmasson.org